



SECTIONS DE L'OISE

le 23 mai 2014

M. le Président,

Le 1^{er} Ministre a obtenu la confiance de l'Assemblée Nationale en promettant de mettre en œuvre le pacte de reponsabilité, synonyme d'une réduction drastique des dépenses publiques : 50 milliards d'euros dont 18 à la charge de l'État. D'ailleurs il a également annoncé le maintien du gel de la valeur du point, la poursuite de la diminution du nombre de fonctionnaires tout en poursuivant les créations annoncées dans les missions prioritaires. **Quelle sera la facture pour la DGFIP ?** Restera-t-il une DGFIP à moyen terme ? Ou la démarche stratégique engagée n'est-elle qu'un prélude à ce qui se passe pour nos collègues Douaniers, c'est-à-dire le démantèlement total à brève échéance ? Et d'ailleurs restera-t-il même un Directeur Général après le départ annoncé de Bruno BEZARD ?

En réponse à la journée grève du 15 mai, où la DGFIP a été remarquée par son taux de grévistes beaucoup plus élevé que dans les autres administrations, le Secrétaire d'Etat au Budget, Christian ECKERT ne nous a pas répondu sur l'arrêt des suppressions d'emplois. Il s'agit pourtant du prérequis indispensable à l'amélioration des conditions de travail, comme cela apparaît dans le DUERP, l'observatoire interne, le Tableau de Bord de Veille Sociale, et bientôt le baromètre social ! S'agissant du gel de la valeur du point d'indice dans un contexte de baisse programmée de nos salaires jusqu'en 2022 et de diminution des taux de promotions, il a osé indiquer que *ce gel ne serait pas éternel*.

Hélas... NOUS NON PLUS !

Cette provocation a milité pour le boycott unitaire de la première convocation de ce CTL le 20 mai.

Mais aussi, au niveau local, les sources de mécontentement qui se multiplient dangereusement ont emporté notre décision de vous laisser face à des chaises vides.

Parmi les principaux litiges, il faut évoquer :

- Votre comportement au sujet du refus de remboursement des frais de déplacement des membres des équipes de renfort convoqués par l'administration en CTL, CDAS, CAPL, CHSCT, en commission de réforme ou Groupes de Travail, dans le cadre de leurs mandats syndicaux. C'est tout simplement inconcevable et nous attendons aujourd'hui qu'une réponse rassurante, claire et pérenne soit actée au procès-verbal.
- Les difficultés rencontrées pour appréhender les calendriers RH et faire valoir les droits de nos collègues, qu'il s'agisse de la notation sous EDEN RH ou de la campagne de mutation locale.

Mais nous pourrions tous allonger la liste dans les débats qui vont suivre.

Enfin, nous demandons l'inscription à l'ordre du jour des prochains Comités Techniques :

- le bilan annuel de la notation,
- les nouvelles modalités de remboursement des frais de déplacement,
- votre proposition de "restructuration" du réseau départemental,
- le rapport d'activité 2013.